

La Hala'ha

DE LA SEMAINE

POURQUOI ET COMMENT ÉTUDIE-T-ON LE RAMBAM ?

Grâce à l'étude du Michné Torah, l'œuvre magistrale du Rambam, on peut étudier vraiment toute la Torah. En effet, ce livre explique exactement comment accomplir toutes les Mitsvot de la Torah, même celles qui s'appliquent au culte sacrificiel à l'époque du Temple, même celles qui nous permettront de reconnaître le Machia'h, le Messie.

Rabbi Moché Ben Maïmon (le Rambam – Maïmonide en français) fut un éminent savant, médecin, philosophe, écrivain, rabbin, commentateur... qui vécut au 12ème siècle. Né en Espagne, il fut contraint à l'exil au Maroc, en Terre Sainte puis en Egypte où il devint le médecin personnel du sultan et où il mourut à l'âge de soixante-dix ans. Il fut enterré à Tibériade. Sur sa pierre tombale, il est écrit : «De Moché (Moïse) jusqu'à Moché (ben Maïmon), il n'y eut personne comme Moché !» Bien que de grands Sages aient succédé à Moché, aucun ne fut comparable à Rabbi Moché Ben Maïmon dont l'envergure spirituelle fut telle qu'on le surnomma «Le grand aigle».

En 1984, le Rabbi de Loubavitch – qui citait dans tous ses discours des lois tirées du Michné Torah – demanda à ce que chaque Juif, quels que soient son âge, son niveau d'étude, ses occupations etc..., étudie chaque jour :
- soit trois chapitres (en presque un an)
- soit un chapitre (en presque trois ans)
- soit les lois correspondant aux trois chapitres, tirées du Séfer Hamitsvot (donc en presque un an).

Ainsi : - le peuple juif est uni dans l'étude de la Torah.
- hommes, femmes et enfants participent à cette étude
- en un an (ou en trois), chacun a étudié toutes les lois de la Torah, l'héritage de chaque Juif.
Quand on étudie une loi du Rambam, l'esprit et les enseignements de celui-ci restent vivants.
Depuis la proposition du Rabbi, des centaines de milliers de Juifs de par le monde se sont joints avec enthousiasme à cette étude et des dizaines de nouvelles éditions de son œuvre ont vu le jour, dans tous les formats avec traductions et commentaires. On peut étudier le Rambam dans le texte mais aussi sur la Sidra de la Semaine, par Internet, sur l'hebdomadaire Actualité Juive et dans la nouvelle édition en français du Séfer Hamitsvot.

F. L. (d'après Rav Shmuel Butman)

TSAV
Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

une religion empreinte de sensibilité
Bien avant les campagnes pour la sauvegarde de la nature qui fleurissent partout, bien avant même que le monde soit vert, avant même que surgissent les mouvements de défense pour les droits des animaux et de la nature, existait un document ancien, le fondement d'un peuple historique et de sa loi, qui défendait ces valeurs et bien d'autres encore. Ce document est la Torah qui ne se soucie pas seulement du bien-être de l'homme mais aussi de celui de la vie animale et végétale et qui exige même le respect des objets inanimés. Elle promeut la sensibilité et le respect pour tous les êtres, quelles que soient leurs facultés intellectuelles ou leurs aptitudes à l'émotion. Voici quelques exemples de cette sensibilité exceptionnelle que la Torah nous encourage à manifester à l'égard de notre environnement non humain du monde diversifié que nous habitons.

En ce qui concerne les animaux, il n'est pas besoin de regarder loin.

Les premiers commandements que D.ieu donna n'étaient pas les fameux Dix Commandements du Sinaï mais les Sept Lois Noa'hides que D.ieu ordonna à l'humanité toute entière.

On y trouve, côtoyant des lois aussi fondamentales et universelles que la croyance en D.ieu et l'interdiction de meurtre et d'adultère, une loi interdisant de manger un animal vivant. (La Bible comporte également beaucoup d'autres lois dans le même ordre d'idées, comme l'interdiction de museler un bœuf pendant son travail dans les champs parce que le fait de voir de la nourriture sans pouvoir la consommer le fait souffrir etc.)

Outre l'interdiction d'avoir un comportement cruel envers les animaux, contribution morale avant-gardiste, la Torah essaie d'implanter la compassion envers les animaux. On peut l'observer par l'insistance de la Torah sur un acte particulier de Yaakov, alors berger. La Bible dit que « pour son troupeau, il fabriqua des soukkot (abris ou cabanes) et c'est pourquoi il nomma ce lieu Soukkot ». Il se souciait de leur bien-être et cette sensibilité est si importante qu'elle en devient une leçon pour la postérité.

Le respect envers les animaux
Ce qui suit est un modèle unique de considération pour les animaux qui s'exprime dans un détail étonnant de la construction du Michkan (le Tabernacle). Au lieu de donner l'ordre d'en édifier d'abord les murs puis un toit, D.ieu demande que le toit soit d'abord construit puis les murs. Pourquoi ? Dès qu'elles surent que D.ieu avait honoré le

suite p. 2

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT TSAV
MARSEILLE
Entrée ven : 18h30
Sortie : 19h32

Edito

Dans le tourbillon de la joie

La joie nous occupe beaucoup ces temps derniers. Pourrait-il en être autrement ? Nous sommes littéralement à la veille de Pourim et ce jour est maintenant comme un grand astre dont la lumière efface toute autre présence. Cette semaine pourtant, quelque chose a subtilement changé. Jusqu'ici il était question de laisser grandir la joie et ce n'était pas une question secondaire. Aujourd'hui, c'est de faire disparaître les dernières limites qui pourraient encore en retenir la plus pure expression qu'il s'agit. C'est que nous entrons dans un véritable tourbillon. Chabbat dernier, dans toutes les synagogues, des mots éternels on retentit une fois de plus : «Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek... N'oublie pas.» Amalek, l'ennemi de toute joie, de toute humanité, qui, de génération en génération, entreprend de détruire le peuple juif et ce qu'il représente, que même ses échecs ne désarment jamais. «Ne pas oublier» commande le Texte et nous savons que notre temps et ses drames en sont aussi un rappel. Mais il ne faut pas se méprendre : ce souvenir n'est pas celui des tristesses commémoratives. Il est d'abord celui de la joie des victoires constantes. Peut-être est-ce ainsi qu'il convient de décrypter le calendrier de cette année. Le Chabbat, montent les mots qui rappellent Amalek et, dès qu'il se termine, commence la fête de Pourim. Il faut le noter : toutes les fêtes juives sont profondément imprégnées d'allégresse. Celle-ci fait partie de leur nature même tout comme le service de D.ieu, de manière très générale, ne peut s'en dispenser. Cependant, on observe que cette joie a toujours une limite, du simple fait des obligations rituelles / spirituelles du moment. Or, voici que Pourim nous entraîne dans un territoire bien au-delà de ces légitimes considérations. Certes, les obligations existent à Pourim et nul n'oubliera de les respecter avec attention, qu'il s'agisse de la lecture de la Méguila, des dons aux pauvres, des cadeaux aux amis ou du banquet du jour. Mais Pourim est l'unique fête où il nous est demandé un autre niveau, comme le passage à un nouveau plan de la conscience : «Jusqu'à l'au-delà de la compréhension et de la connaissance.» Il n'est évidemment pas question de renoncer à ce qui fait la grandeur de l'homme : sa faculté de penser le monde, les choses et lui-même. Il s'agit de donner à tout cela une profondeur nouvelle, oubliée des contraintes. Et le monde tel qu'il est dans ce cas ? A nous de le transformer. A nous d'agir par cette force et cette volonté qui nous sont maintenant données. A nous de laisser enfin passage à la Lumière.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE
-Rav Yossef Its'hak Labkowski-
Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez Rav Yossef Elgrishi au 06 52 23 77 41

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

A partir du dim 13 mars Pose des Tefilines : 6h03 Heure limite du Chema : 9h49 Kidouch Levana : 10 - 17 mars

La Sidra de la Semaine (tirée à 2000 exemplaires) est une publication hebdomadaire éditée par "Habad Loubavitch Marseille" | Directeur : Rav Yossef Its'hak Labkowski

peuple juif par la construction de Sa résidence, le Michkan, les femmes justes d'Israël répondirent de façon zélée.

Le verset dit : «Toutes les femmes dont le cœur les inspirait avec sagesse firent tourner des chèvres» (pour en faire les panneaux qui couvriraient le Tabernacle). Quel est le sens de cette expression étrange «firent tourner des chèvres» ? Rachi explique : «c'était un travail d'artiste extraordinaire car elles tournaient [les panneaux utilisant] la toison sur le dos des chèvres, avant qu'elle ne soit rasée.» (Cet exploit acrobatique était accompli pour produire des toisons «vivantes» plutôt que «mortes», considérées comme une meilleure offrande.

Cependant, les femmes enthousiastes travaillaient plus vite que les hommes qui n'avaient pas le temps de fabriquer suffisamment de poutres. C'est pourquoi, plutôt que de laisser les animaux avec des tresses inconfortables, le poil des chèvres fut rapidement rasé et les panneaux immédiatement montés.

Un autre exemple est fort édifiant : d'après l'ordre du verset (qu'on lit dans le Chema) «Je vous donnerai de l'herbe dans vos champs pour votre troupeau et [alors] vous mangerez et vous serez rassasiés», le Talmud déduit la loi qu'on ne peut se nourrir avant d'avoir donné à manger à ses animaux.

Le respect envers le règne végétal et le règne inorganique

Une injonction biblique interdit aux soldats de consommer les fruits des arbres lorsqu'ils font le siège d'une ville ennemie. Les arbres fruitiers doivent être protégés à tout prix, même au prix d'une victoire militaire !

L'extension de l'importance de cette Mitsva se révèle à travers les mots de Rabbi Hanina, un Sage du Talmud, qui déclara que son fils Chiv'hat était mort parce qu'il avait coupé un figuier avant son temps, c'est-à-dire avant qu'il devienne productif. Le monde inorganique n'échappe pas non plus à notre respect. L'on en trouve une

expression émouvante dans l'injonction biblique : «Tu ne monteras pas par des marches sur Mon autel [mais construis plutôt une rampe d'accès], afin que ta nudité n'y soit pas découverte.»

Rachi souligne : «[Il n'y avait] pas d'exposition réelle de nudité puisqu'il est écrit : 'et fabrique leur des caleçons de lin', néanmoins, faire de larges pas [en montant des marches] est proche [ou semble l'être] de l'exposition de sa nudité et menace les pierres d'une façon humiliante...» Nous apprenons ainsi que la gêne du Grand Prêtre, qui devait grimper une rampe plutôt que des marches alors qu'il accomplissait son devoir saint dans le Temple, venait après la dignité d'un morceau de pierre sans vie !

C'est vivant !

Pour ne pas que l'on confonde la Torah avec les mouvements modernes promouvant noblement bon nombre des droits dont on vient de parler, ajoutons une remarque importante.

La base et la raison de la Torah quand elle défend la bonté et la compassion à l'égard des créatures et créations non humaines ne sont pas alimentées par de l'intérêt ou la crainte d'un avenir incertain (Si nous ne prenons pas soin de la planète aujourd'hui, demain elle ne sera plus là pour prendre soin de nous). Le souci de la Torah vient plutôt du fait que pour le Judaïsme chaque aspect de la création contient une étincelle de vie, «une étincelle divine». Cette étincelle est une extension du Créateur et doit être respectée en tant que telle.

Le Rav Nissan Mangel fut chargé par le Rabbi de traduire le Tanya. Quand il arriva au mot domeme qui renvoie à ce qui est inanimé, c'est le terme qu'il utilisa : «inanimé».

L'un des thèmes majeurs du Tanya est qu'en réalité, il n'existe rien d'inanimé car tout contient une étincelle de Divinité. Le Rabbi édita sa traduction en remplaçant le mot «inanimé» par le mot «silencieux». Cela signifie que bien qu'il y

ait de la vie, même dans le domeme, un objet reste silencieux à ce propos, cachant cette étincelle divine. Le Rav Mangel voulant toutefois conserver un style élégant garda le mot «inanimé» et ajouta le mot «silencieux» entre parenthèses. Quand le Rabbi édita la traduction dans sa version définitive, il enleva les parenthèses autour du mot «silencieux» et les plaça autour du mot «inanimé»

Dans ce contexte, le mot «inanimé» n'était pas une appellation impropre, une mauvaise utilisation d'un mot. La différence entre ces deux mots touche l'essence de la réalité, sa racine et sa formation divines.

C'est à ce point de Divinité présent dans toute la Création que nous rendons hommage et respect et pour lequel nous exprimons de la sensibilité et de la considération.

«Maintenant, si considérant ces pierres qui n'ont pas l'intelligence d'objecter à leur humiliation, la Torah dit : «Ne les traite pas de façon humiliante», dans le cas de notre prochain qui a été créé à l'image de ton Créateur et qui est soucieux de son humiliation, combien dois-tu le traiter avec encore plus de respect !» (Rachi)

השיחת השבוע מוקדשת
להצלחת האישה
נחמה דבורה שתחילי
בת יוכבד שפרה
ולכל משפחתה

השיחת השבוע מוקדשת
לע"נ
Reb Tsvi Hirsch ע"ה
Ben
Reb Haim Chaoul ע"ה
TAUBENBLATT

UNE AUTRE FORME DE COMBAT

En 1936, Aharon Chazan avait 24 ans et avait décidé que, lors du recensement ordonné par Staline, il répondrait oui sur son formulaire à la question : «Croyez-vous en D.ieu ?»

De plus, il encouragea ses amis et connaissances à agir de même, expliquant que répondre «non» constituerait une profanation du nom de D.ieu. Il savait qu'une telle attitude pouvait être sévèrement punie : incarcération, camp en Sibérie ou même condamnation à mort. Il profita alors d'un mois de pause dans l'usine où il travaillait pour se rendre à Mézeritch et Berditchev où il pria devant les tombeaux du Maguid et de Rabbi Lévi Its'hak. Dans les synagogues, il ne rencontra pratiquement que des personnes âgées car les jeunes avaient depuis longtemps abandonné toute pratique religieuse.

Sauf un : Chalom Friedman dont les parents Ra'hel et Zouché se battaient pour maintenir la flamme du judaïsme. Leur maison était devenue un lieu de prière et leur hospitalité était légendaire. Ils n'en-

voyaient pas leurs enfants dans les écoles soviétiques et assuraient leur éducation juive dans la plus parfaite clandestinité.

Les Friedman accueillirent Aharon Chazan avec joie puis une idée germa dans leur tête. Ils entrèrent en contact avec ses parents et, bien vite, l'affaire fut proposée : on présenta à Aharon la jeune fille de la famille, Léa qui était tout aussi déterminée que lui à rester fidèle au judaïsme, quelles qu'en soient les conséquences. La date du mariage fut fixée au 14 juin 1937.

Bien que la plupart des mariages juifs furent alors célébrés dans la clandestinité à cause de la terrible atmosphère antireligieuse de l'époque, les Friedman invitèrent des centaines de convives, tout en sachant que nombre d'entre eux étaient des espions et présenteraient un rapport détaillé à la police secrète. La joie de ce mariage représenta un havre de lumière dans cette trop sombre période. Une semaine plus tard, Zouché, le père de la mariée décéda mais ses enfants et son gendre décidèrent de perpétuer son enseignement et sa ligne de conduite en maintenant leur maison ouverte à tous les Juifs dans le besoin.

Peu après la naissance de Devorah, leur première fille, Léah et Aharon furent mis durement à l'épreuve : Aharon fut obligé de rejoindre l'Armée Rouge, à l'approche de la guerre. Pour Staline, les soldats n'étaient que des pions, de la chair à canon et en perdre quelques milliers ou même quelques centaines de milliers ne représentait pas un problème de conscience. Aharon, refoulant ses larmes, prit congé de sa femme et de sa fille, espérant les revoir un jour...

Aharon respectait strictement la cachérouit. Après la première matinée d'un entraînement exténuant, tandis que ses camarades se dirigeaient, avec soulagement, vers la salle à manger, il erra dans les couloirs.

- Chazan ! Que fais-tu ici ? Va manger ! cria un des officiers qu'il rencontra.

- J'ai déjà mangé ! prétendit-il.

- Mensonge ! Viens manger avec moi !

Et Aharon fut obligé de le suivre. Ou leur servit deux énormes plats chargés de viande fumante et appétissante. L'officier s'assit et se mit à manger avec un plaisir évident.

- Viens ! Mange ! C'est absolument délicieux ! s'exclama-t-il d'un ton presque menaçant. Aharon se taisait, priant silencieusement que D.ieu le délivre de cette dangereuse épreuve.

- Mange ! hurlait maintenant l'officier. Ne cherche pas à déstabiliser notre glorieuse Armée Rouge en sabotant ta santé ! Si tu ne manges pas, tu recevras la punition que tu mérites !

Aharon répliqua qu'il ne pouvait pas manger car il souffrait de maux d'estomac. L'officier ricana : «Malade ? Tu n'es pas malade ! Mensonge !» Et devant le silence d'Aharon, l'officier laissa éclater sa colère : «Va chez le docteur ! S'il te trouve en bonne santé, tu es bon pour la cour martiale et l'exécution immédiate!»

Aharon était terrifié. Bien sûr, il était en bonne santé et serait condamné à mort pour trahison. Que deviendraient sa femme et sa fille ?

L'hôpital ne recevait les patients que l'après-midi et Aharon en profita pour se donner toutes sortes de symptômes de maladie : il but énormément d'eau et se mit à courir de plus en plus vite afin d'augmenter son rythme cardiaque.

Le médecin l'interrogea sur ses prétendus maux d'estomac. Aharon rajouta son «problème cardiaque» et son essoufflement. Sans un mot, le médecin l'examina puis écrivit son diagnostic sur un morceau de papier, l'introduisit dans une enveloppe qu'il cacheta avec soin en lui demandant de la remettre à l'officier.

Persuadé que le pire était à venir, Aharon retourna vers l'officier et, le cœur battant, lui remit l'enveloppe. L'officier se frottait les mains et ne cachait pas sa satisfaction de pouvoir faire passer un Juif devant la cour martiale.

Il ouvrit l'enveloppe, lut le papier et, furieux, sortit de la pièce en laissant la note sur la table.

Aharon y jeta un coup d'œil : «M. Chazan est en mauvaise santé et doit être réformé : il ne peut en aucun cas combattre dans notre glorieuse Armée Rouge !»

Dès le premier jour, Aharon fut ainsi libéré et put rejoindre sa famille.

(Depuis la chute de l'Union Soviétique, nombre des enfants et petits-enfants de Aharon et Léah sont retournés dans les anciennes républiques communistes et y sont devenus des Chlou'him, des émissaires du Rabbi de Loubavitch).

David Zaklikowski
www.chabad.org

Traduit par Feiga Lubekci

Etude du RAMBAM

Dimanche 13 mars – 10 Adar II

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Lundi 14 mars – 11 Adar II

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Mardi 15 mars – 12 Adar II

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Mercredi 16 mars – 13 Adar II

Mitsva positive n° 245: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de l'achat et de la vente: c'est-à-dire de quelle manière se pratiquent une acquisition et une vente entre les vendeurs et les acheteurs.

Jeudi 17 mars – 14 Adar II

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Vendredi 18 mars – 15 Adar II

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Samedi 19 mars – 16 Adar II

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

TKIDS
TALMUD TORAH 9^{ème}
Mercredi !

UNE EDUCATION JUIVE DE QUALITE

- COURS POUR DEBUTANTS ET AVANCÉS
- APPRENDRE LES VALEURS DU JUDAISME
- ATELIERS CREATIFS ET LUDIQUES

MAINTENANT LES MARCHÉS de 13h30 à 16h

infos / inscriptions:
Rav Mendel Assouline
06 64 98 25 04
habud@me@gmail.com

Tkids
Beth Haboud Marseille Seine

ACTIVEIMMO

GESTION TRANSACTION - LOCATION

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43
e.mail : active.immo@wanadoo.fr
5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE

Vous souhaitez recevoir la Sidra par e-mail ? Envoyez-nous vos coordonnées par mail à : bhm13006@gmail.com